

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL IX.

MONTREAL, 11 SEPTEMBRE 1898

No. 190

SOMMAIRE:

Rosaire Thibaudeau, *Vieux-Rouge* — Un bon mouvement — Finances Municipales, *Civis* — Les ralliés, *Libéral* — Nos Instituteurs, *Magister* — Nos gardiens, *Contribuable* — Les Congrégations romaines, *Jean de Bonnefon* — Les Abyssins à travers Paris — Le Dieu des armées — Les procès en France — Fête de charité, *Alfred Capus*.

ROSAIRE THIBAudeau

Le sénateur Thibaudeau avait sa place toute marquée dans cette série d'études. La seule difficulté est de donner un bon portrait d'un homme si remuant, qu'on trouve mêlé à tant de choses, menant de front et avec succès, travaux législatif, important emploi judiciaire et entreprises variées. Il est l'un des plus distingués de ce groupe de Canadiens-Français qui ont prouvé que les hautes sphères de la finance, du commerce et des chemins de fer ne sont pas spécialement réservées pour les autres races.

*
* *

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet.

Au début, on le trouve dans les affaires. Il y avait alors, comme aujourd'hui, des concurrences formidables, et, en plus, toutes sortes d'*impedimenta*, notamment l'absence d'un système bien assis, dans les relations du gros avec le détail, et l'extrême pénurie des moyens de communication avec les campagnes.

M. Thibaudeau n'entreprit pas moins la tâche. Comme premier coup de maître, il devait l'âme de cette importante maison, la première dans sa spécialité et dont la renommée a dépassé les mers.

A Québec, feu Isidore Thibaudeau en faisait autant, puis, par la suite, on vit à Londres et à Winnipeg des succursales dignes des deux maisons d'ici.

Dès le commencement, M. Rosaire Thibaudeau se donna beaucoup à la politique. Grand conseiller des chefs, il avait spécialement le don de trouver le nerf de la guerre, dans des temps où le parti libéral n'avait aucun patronage à exercer et presque pas d'espoir. C'est surtout dans les temps de dèche qu'il se montra plus actif, plus habile pour subvenir au moins au strict nécessaire.

Il poussait jusqu'à l'abnégation son dévouement au parti et, un bon jour, il sortit du commerce afin d'avoir une plus grande liberté d'action.

Les siens le nommèrent sénateur. Rarement nomination a été mieux accueillie. On ne faisait pas un simple acte de reconnaissance, c'était beaucoup plus, car on donnait à notre nationalité un représentant à la hauteur de toutes les exigences, et l'on sait qu'elles sont parfois très nombreuses au Sénat.

Dans un récent numéro de gala, le *Soleil* rappelait ce que fit l'hon. M. Thibaudeau après la défaite de l'hon. M. Laurier à Drummond et Arthabaska. Le découragement était général et pas loin de dégénérer en vraie panique. La lutte qui venait de se terminer avait épuisé la cassette, l'hon. M. Mackenzie était encore plus rude et maladroit que les années précédentes, et l'on se demandait comment pourraient se trouver une nouvelle circons-

cription pour le futur chef et les fonds nécessaires pour payer la note.

Alors intervint M. Thibaudeau. Son frère, qui représentait Québec-Est remit son mandat, puis, comme le rappelait le *Soleil*, le providentiel trésorier du parti trouva les ressources qui permirent de mener à bonne fin la lutte la plus acharnée, la plus coûteuse que l'on connaisse.

Plus tard, après la défaite du 17 septembre 1878, les libéraux se trouvèrent sans organe. Le *National* et le *Bien Public* avaient été emportés dans la tourmente.

Ce n'était pas entreprise facile, en pareille situation, de trouver le montant nécessaire à la fondation d'un autre organe. M. Thibaudeau se remit au travail de restauration avec l'activité et l'enthousiasme habituels; avec le concours de quelques autres libéraux, auxquels il avait su communiquer son ardeur et sa foi en l'avenir, il fit fonder la *Patrie*.

La *Patrie* n'a pas toujours répondu aux vœux du parti, c'est vrai; elle est devenue quelque peu — d'autres diraient: beaucoup — un organe personnel, c'est encore vrai; mais le mérite de M. Thibaudeau ne s'en trouve pas diminué. Après avoir doté le parti d'un porte-voix quotidien, il contribua à retarder, puis à diminuer le caractère d'individualisme que prenait la publication.

Vieux-rouge il était, vieux-rouge il resta tout le temps, oubliant avec chagrin ses sympathies très vives pour certains chefs à la veille d'errer, et ne songeant qu'à préserver l'autonomie du parti.

Il fut de la Vieille-Garde envers et contre tous. Aux époques de crise dans le parti, surtout quand une phalange voulut accepter une branche d'olivier qui ressemblait tant aux cadeaux des Grecs, il fut

au premier rang de ceux qui lancèrent le *non possumus*.

L'avenir lui donna souvent raison. D'abord, ceux-là mêmes qui avaient offert une coalition furent les premiers à se vanter d'avoir joué un bon tour à certains libéraux. Puis l'alliance avec les castors, quelques années après, fut la première inoculation de malheur dans les veines d'un parti qui paraissait si robuste.

Devenu shérif, M. Thibaudeau renonça à la politique de parti. Il tourna d'un autre côté l'excédant d'activité.

Il jugea que le patriotisme ne devait pas uniquement consister en paroles ou en processions ; qu'un des meilleurs moyens d'en faire était de donner une place plus grande aux siens dans le domaine des grandes entreprises.

Tour-à-tour il fut appelé à siéger dans les bureaux de direction de compagnies d'assurances, de chemins de fer, d'industries, etc.

Il a été le vice-président de la filature de Valleyfield, directeur de celle de Montréal, — la Dominion — promoteur puis directeur du système de téléphone Bell ici, président canadien de la grande assurance "The Alliance", etc.

Puis vint la Cie Royale Electrique, dont l'importance a dépassé l'espoir le plus exagéré. M. Thibaudeau en a été, en est encore le président. On ne voit aucune limite possible à l'esprit de progrès et de développement qui anime cette institution. La concurrence ne fait que lui donner plus d'élan. Elle fournit à la ville un système d'éclairage excellent et sa clientèle privée est devenue légion.

Comme conséquence très logique, pour

un homme comme M. Thibaudeau, se présenta le projet d'utiliser l'électricité pour donner aux autres parties de l'île de Montréal un réseau de tramways élégants, rapides, à service régulier comme un pendule. Le projet devint réalité en dépit d'hostilités de toutes sortes, et aujourd'hui, non-seulement le Parc and Island existe, mais il a des imitateurs partout.

C'est surtout le Chemin de fer Atlantic and Lake Superior qui, en ces temps-ci, intéresse l'hon. sénateur. Il s'agit de relier les greniers de l'Ouest avec l'Europe par une voie plus directe, plus courte, traversant de belles régions dans notre pays, et leur donnant ce qui manquait à leur développement : un chemin de fer.

Beaucoup d'obstacles n'ont cessé d'entraver cette entreprise. Il a même fallu que M. Thibaudeau la défendit contre un ministre. Nous connaissons trop le premier pour douter un seul instant de l'issue.

Dans tous les postes, dans toutes les sphères où nous l'avons vu, le sénateur Thibaudeau a offert aux siens le spectacle d'un homme qui, à un esprit juste, à une grande clairvoyance, a joint l'énergie la plus constante. Il a fait un succès de tout ce qu'il a entrepris et il est loin d'avoir dit son dernier mot.

Ajoutons à cela ses qualités du cœur qui se sont manifestées en tout temps, et celles de l'esprit que nous avons tant admirées dans nos cercles intimes et les réunions les plus importantes ; ajoutons encore cette exhubérante verve gauloise qu'il a conservée quand tant d'autres croient de bon goût d'être tristes et solennels lorsqu'on

vent passer pour grand homme, et l'on admettra que le sujet de cette étude est bien du nombre des Canadien-Français dont nous avons le droit d'être fiers.

VIEUX ROUGE.

UN BON MOUVEMENT.

S'il faut en juger par des événements récents, M. Isral Tarte n'est pas l'habile homme que l'on pense. Après s'être saigné de \$30,000 il se trouve à avoir un seul organe dans la presse, et un organe fort discrédité.

Ses collègues, MM. Sifton et Mulock, ont démontré encore une fois qu'ils sont supérieurs à lui en affaires.

Sans scandales et apparemment sans déboursés considérables, ils se sont assurés une réclame effrénée dans tous les journaux du pays.

La gloire n'a qu'un temps et celle de M. Sifton commence déjà à pâlir. Celle de M. Mulock est dans tout son éclat. Il vient d'obtenir le *penny-postage*, une réforme immense qui permettra aux nouveaux déballés d'Albion, d'adresser à leur père, à leurs tantes, leurs cousins, des lettres sur lesquelles ils apposeront un timbre de deux sous, tandis que les canayens en seront quitte pour payer le déficit créé par ce nouveau tarif et payer 3 centins pour écrire à leur blonde à Longueuil.

Mais le public n'apprécie pas encore tous les avantages qu'il va retirer de ce nouveau système, et il considère surtout M. Mulock comme un économiste féroce, qui, en profitant des lois établies par ses prédécesseurs d'une part, et d'autre part, en regnant sur la maigre pitance des employés de son département, a réussi à faire un étalage d'économie de bout de chandelles.

Il y a bien une ombre au tableau, c'est qu'avec les Etats-Unis qui viennent d'adopter un tarif ultra protecteur comme dans l'Angleterre libre échangiste, les derniers rapports des directeurs des postes accusent un surcroît de revenus extraordinaire dû à la reprise universelle des affaires.

Il faudrait donc croire que les talents de financier de M. Mulock, déjà passablement enrichis par les résultats qu'il a obtenus par la "Farmer's Trust & Loan Company" d'Ontario, de fameuse mémoire, ne sont pas pour grand chose dans l'état des recettes du département des postes.

Quoiqu'il en soit M. Mulock doit envisager l'avenir avec terreur ; il doit s'en apercevoir dès maintenant puisqu'il n'entend pas réduire le tarif pour l'expédition des lettres avant de connaître les conséquences du *penny postage*. Mais ce qui va probablement lui causer d'autres inquiétudes s'est l'action des banques qui vient de décider, en pratique, d'enlever au département des postes environ \$1,500,000 de revenu en se substituant à lui pour l'expédition des mandats.

Nous disons "en se substituant." Il est bien entendu qu'il n'y a rien d'obligatoire ; mais le changement s'opérera par la force des choses, parce que les gens aiment plutôt aller à leur banque que de courir après les employés d'un bureau de poste.

Cette réforme très importante le public l'attendait depuis longtemps. Nous la devons aux officiers de l'Association des Banquiers Canadiens et il n'y a aucun doute que le public en profitera.

Voici en quoi elle consiste.

Autrefois pour transmettre de l'argent par l'entremise des banques, fusse un centin, — il fallait faire un chèque ou prendre une traite, ce qui coûtait 25 centins, sans parler des formalités. D'après le nouveau système le mandat émis par les banques sous nommés sera payable sur présentation à aucune d'elles, et le coût sera proportionné au montant à transmettre.

Le tarif établi est comme suit : —

Montant.	Payable par l'acheteur.	A payer à la Banque qui reçoit.
Moins de \$10.00	\$0.08	\$0.04
\$10.00 à 20.00	0.10	0.05
20.00 à 30.00	0.12	0.06
30.00 à 50.00	0.14	0.07

Les Banques auxquelles on pourra s'adresser pour obtenir ses mandats sont classées comme suit :

Banque de Toronto	No. 1 à 10,000
Canadian B'k of Commerce,	10,001 à 20,000
Banque d'Ontario	20,001 à 30,000
Standard Bank of Canada	30,001 à 40,000
Imperial Bank	40,001 à 50,000
Traders Bank	50,001 à 60,000
Banque de Hamilton	60,001 à 65,000
Banque d'Ottawa	65,001 à 75,000
Banque de Montréal	75,001 à 85,000
Banque Jacques-Cartier	85,001 à 95,000
Banque Brit. N. America	95,001 à 105,000
Banque Ville-Marie	105,001 à 115,000
Banque d'Hochelaga	115,001 à 125,000
Banque Molson	Z 1 à 15,000
Banque des Marchands	125,001 à 135,000
Banque Nationale	135,001 à 145,000
Banque de Québec	145,001 à 155,000
Banque Union	155,001 à 165,000
Banque de la N.-Ecosse	165,001 à 185,000
Banque des Mar. Halifax,	185,001 à 195,000
Union Bank of Halifax	195,001 à 205,000
Exchange B'k Yarmouth	205,001 à 206,000
Com'l Bank of Windsor	206,001 à 208,500
Bank of New Brunswick	208,501 à 218,500
Bank of Brit'h Columbia	218,501 à 228,500
Merchants Bank of P.E.I.	228,501 à 230,500
Peoples Bank of Halifax	230,501 à 240,500

Il y a longtemps que les banques canadiennes sont reconnues comme les mieux contrôlées et les plus solvables. Elles viennent de prendre l'initiative d'une réforme qui leur permettra de rendre encore de plus grands services au public.

C'EST SI FACILE

S'enrhumer est bien facile, mais il est facile aussi de se guérir du rhume en prenant quelques doses de BAUME RHUMAL. 109

CEUX QUI ONT DES YEUX

Verront que le BAUME RHUMAL a bien vite raison du rhume, de la toux, et autres affections de la gorge et des poumons. 110

Finances Municipales

La pénurie règne dans tous les départements civiques. Les rues sont dans un état déplorable ; la police est négligée ; les plus justes réclamations contre la ville ne sont pas payées et elle continue à plaider pour du délai. Cet état de choses s'aggrave d'année en année.

Le mal est dû en grande partie à l'habitude qu'on a eu d'emprunter à tout propos ; il faut maintenant payer l'intérêt, et pour cela il faut recourir à de nouveaux impôts.

Les gens les paieront avec plaisir plutôt que de manger de la poussière quand on ne marche pas dans la boue, et plutôt que d'être privés d'une protection efficace de leur personne et de leur propriété.

Mais il ne suffit pas d'augmenter le revenu. Il y a d'autres réformes à faire dans le système financier de la ville. Ainsi la charte décrète que les dépenses d'une année ne devront pas excéder les revenus de l'année précédente. Cela met les échevins dans l'impossibilité souvent de pourvoir à des besoins pressants, alors qu'il y a une forte blance dans le trésor.

Il serait beaucoup plus rationnel de commencer par préparer le budget de l'année, de faire la récapitulation des dépenses nécessaires et de la répartition nécessaire. Il en résulterait une fluctuation dans le taux de l'impôt : les contribuables auraient à décider s'ils préfèrent telle amélioration plutôt qu'une réduction de taxe et par conséquent ils prendraient plus d'intérêt à la bonne administration des affaires, ce qui est le meilleur contrôle.

D'autre part le budget aurait l'avantage de l'élasticité nécessaire pour parer aux événements.

Plusieurs grands propriétaires, parmi lesquels M. Geo. W. Stephens, ont toujours été d'avis que le meilleur moyen d'avoir un bon gouvernement c'est de proportionner les taxes de l'année courante aux dépenses courantes.

CIVIS.

LES RALLIES

La *Patrie* et les journaux de son école ont une drôle de manière d'expliquer les accusations qui pleuvent contre le gouvernement et les dissensions qui existent dans le parti ministériel.

En réponse à tout ce qu'on a dit sur la mauvaise administration du Yukon on dit : " Les employés accusés sont des conservateurs. "

A propos des scènes disgracieuses dont le club Letellier et d'autres clubs libéraux ont donné le spectacle, on répète : " Ce sont des conservateurs qui viennent mettre la zizanie dans nos rangs pour créer du scandale. "

Parbleu, nous le savons bien que ce sont d'anciens conservateurs, ou plutôt des aventuriers politiques qui s'appelaient autrefois des conservateurs, qui ont jeté du discrédit sur le gouvernement et la division dans le parti.

C'est ce que nous criions depuis des mois.

Ce que l'on reproche au gouvernement c'est précisément d'avoir mis ces aventuriers dans des places de confiance où ils se livrent à leurs appétits, avec le consentement, ou probablement au bénéfice des ministres qui les ont fait nommer.

La question ce n'est pas de savoir si Joseph-Israel Tarte conservera un portefeuille ou entrera dans un fromage quelconque ; mais bien de décider s'il continuera à distribuer le patronage à ses amis personnels au détriment du pays et du parti. La question c'est de savoir si le parti va gouverner selon son programme ou bien si les ralliés vont continuer leur politique de pillage et de scandale.

Et cette question est assez importante pour que le public continue à s'en occuper.

Il continuera, on peut en être certain.

LIBÉRAL

BASE SOLIDE

C'est le succès assuré, légitime, durable, économique. Voilà la base solide de la popularité du BAUME RHUMAL, pour guérir les rhumes et la consommation. Partout 25c.

108

NOS INSTITUTEURS.

Un bon point pour la vieille *Minerve* qui vient de publier l'article suivant :

Un correspondant de la *Vérité* trouve que nous demandons trop en proposant de soumettre à un nouvel examen toutes les anciennes diplômées pour écoles élémentaires ou modèles et il trouve plus équitable la solution indiquée par M. Robillard, ex-inspecteur.

" Cet examen spécial ne pourrait porter que sur les matières suivantes : pédagogie pratique, mathématiques, langues française et anglaise, art épistolaire et tenue des livres. On devrait aussi exiger que les candidats pussent converser familièrement dans la langue dans laquelle ils désirent enseigner. "

Nous n'avons aucun désir de vexer inutilement les membres du corps enseignant ; nous voulons seulement débarrasser la profession enseignante de toutes les personnes incompetentes qui l'encombrent. Pour cela, nous trouvons le programme d'examen proposé par M. Robillard très suffisant.

Nous serons même plus indulgent que lui. Que l'on donne simplement deux épreuves aux candidats, à l'examen spécial :

1o. Un sujet pédagogique à traiter en français ou en anglais, selon le diplôme que l'on désire. Cette épreuve permettra de juger en même temps de la force du candidat en composition française en orthographe et en pédagogie.

2o. Quelques problèmes d'arithmétique.

Sûrement, on ne nous trouvera plus sévère.

Que l'on fasse cela seulement, que l'on corrige honnêtement et nous prédisons : d'abord que les trois-quarts des anciennes diplômées ne se représenteront point ; ensuite que les trois-quarts de celles qui se présenteront échoueront.

Veut-on épurer le personnel enseignant ?

Nous le verrons bien.

MAGISTER

NOS GARDIENS

Il paraîtrait que tout ne va pas pour le mieux dans le monde de la police municipale. Le surintendant Hughes qui demande depuis longtemps une augmentation du nombre d'hommes mis à sa disposition en est réduit cette année à réclamer au moins des culottes pour les agents qui sont maintenant à son service.

Dans ces circonstances il est opportun d'examiner la position qui est faite à nos policiers et ce qu'elle devrait être. Les règlements qui sont distribués aux constables commencent par de naïves exhortations qui méritent les honneurs de la reproduction,

“ C'est de votre bonne conduite et de votre vigilance que dépendent donc votre influence et votre réputation dans cette ville ” dit le règlement alors qu'on ne donne pas aux hommes un uniforme convenable.

Ce même règlement cependant donne aux constables les sages conseils qui suivent :

“ Un homme de police qui flânerait aux coins des rues, ou qui perdrait son temps à causer avec les passants, au lieu de remplir les devoirs de son état, et de veiller sur la conduite des étourdis et des libertins qu'ils rencontrent dans les limites de sa ronde, serait bientôt remarqué, et sa conduite blâmée comme elle le mériterait.

“ Il faut dans toute circonstance maintenir son sang froid, et faire tous ses efforts pour concilier, plutôt que de donner lieu à la provocation. Comportez-vous avec égard et politesse, soit que vous soyez de service ou non, mais en même temps faites voir de la fermeté et de la décision, et vous pourrez compter sur la confiance et le respect de vos concitoyens.

“ Dans toutes vos relations soyez indulgents et polis vis-à-vis les uns des autres et obéissants à tout ordre légal qui pourra vous être donné. La discipline et la stricte observance des règles et règlements de la police sont de la plus haute importance, et elles seront rigoureusement mises en force. La loi vous octroie une compensation suffisante pour vos services, et le public en retour, a droit de compter sur votre fidélité.”

Oui, certes le public a droit de compter sur la fidélité de ses gardiens de la paix. Mais le peut-il toujours ?

En Europe, et notamment en France, cette classe de serviteurs publics peut parfaitement se recruter parmi les anciens militaires, hommes habitués à la discipline. Nous ne supposons pas qu'il suffise de revêtir le premier venu d'une tunique à deux rangs de boutons, de le coiffer d'un képi, et, au besoin, de le chausser de grosses bottes, pour le transformer, séance tenante, en un *pulladium* de la paix publique. Il y faut probablement d'autres soins, et c'est sur cette éducation nécessaire que nous voudrions appeler l'attention.

Le recrutement tout d'abord est de la plus grande importance. Nous espérons qu'on se laissera un peu moins aller à ces faiblesses dont la police, comme bien d'autres services de la ville, d'ailleurs, a été la dupe jadis. On recevait les candidats des métiers les plus divers et leurs origines étaient parfois bien singulières. C'étaient les membres du conseil municipal qui, le plus souvent, penchaient de leurs créatures les services municipaux. On ne saurait imaginer le nombre de cordonniers, de maçons, voire même de campagnards fraîchement arrivés et sans ouvrage qui sont entrés dans le service de la police. Il y a là certainement place pour une amélioration.

On nous objectera que le recrutement tel que nous le rêvons est difficile. Raison de plus pour soigner l'éducation des recrues. Car ce ne serait pas tout d'avoir recruté des candidats solides et braves. Encore faut-il leur apprendre leur métier nouveau, et à cet égard le défaut de moyens, empêche, croyons-nous, de faire tout ce que l'on voudrait. Les agents sont jetés non pas tout nus comme on commence à le craindre — mais à la grâce de Dieu, suivant l'expression d'un ancien préfet de police parisien — au milieu de la grande ville. On les confie à la bienveillance de la population. On compte sur les enseignements de la rue. Les principes manquent.

À Paris, il y a une quinzaine d'années, un préfet proposa la création d'une école pour les

CONGREGATIONS ROMAINES

agents nouveaux. Des officiers supérieurs devaient perfectionner un peu l'instruction des candidats promus et, d'autre part, leur apprendre les principales ordonnances de police, les initier à leur devoir sur la place publique, leur donner quelques incidents à traduire dans des rapports sommaires, leur communiquer les notions les plus usuelles du service de surveillance, leurs devoirs envers le public qui, comme cela est son droit, recourt fréquemment à l'assistance du gardien de la paix.

L'idée de cette école était excellente et elle fait grand honneur au fonctionnaire éminent qui l'a eue. Le besoin s'en fait sentir à Montréal. Pour s'en convaincre on n'a qu'à faire la récapitulation des règlements municipaux qui ne sont pas observés — qui sont violés sans que la police songe à intervenir.

Donc, cette école s'impose, et elle s'impose avec un programme qui n'est point à dédaigner — car il consiste à la fois, à faire connaître aux constables leur devoir et aussi — qu'on ne l'oublie pas — les droits du public, droits à leur aide, à leur protection, à leur interlocution spontanée.

Nous appelons l'attention du conseil sur cette réforme à faire — réforme qui fera savoir aux Montréalais que lorsque vingt ou cent nouveaux constables seront nommés ce ne seront pas autant de paires de bras ou de jambes nouvelles qui vont se trouver éparpillées sur la voie publique ; — mais bien un contingent nécessaire pour la sécurité publique et contingent pour l'instruction duquel on n'aura rien négligé — pas même la musique si on y tient.

Nous avons entièrement confiance dans les officiers actuels du département pour opérer cette réforme.

CONTRIBUABLE.

CONFIANCE BIEN PLACEE

Tout le monde a confiance le BAUME RHUMAL parce que tout le monde connaît le résultat de son emploi dans les affections de la gorge et des poumons.

Le pape actuel — et c'est peut-être la grande réforme de son règne — a intéressé le public aux coulisses de l'Eglise où, pour parler plus respectueusement, a pris les affaires ecclésiastiques comme on prend de vénérables reliques au fond d'une châsse. Il les a mises en pleine lumière, les a époussetées, les a montrées et placées sous le cristal d'une relique très moderne.

La politique a été mêlée à la religion comme la vigne-vierge se mêle aux branches de l'arbre qui la porte, ou si vous préférez, la cuisine de l'Eglise faite pendant des siècles dans l'obscurité d'un alchimique laboratoire, a été préparée en plein vent sous le règne glorieux de Léon XIII.

Les parlements et les journaux ont pris l'usage de discuter les actes de la curie romaine, et ont, pour cela, employé les termes propres de sa langue séculaire. L'autre jour, on écrivait avec raison que jamais en France les actes des Congrégations n'avaient été reconnus, et que la loi en interdisait la publication.

Que sont ces Congrégations romaines, dont le nom revient sans cesse parmi les polémiques ? Se sont les ministères ou les bureaux du pape, les assemblées de cardinaux et de prélats où se fait le travail de la cour romaine.

Jadis, les affaires de l'église se traitaient en consistoire public, et les vieilles images nous montrent les cardinaux sous la cappa et le chapeau rouge, délibérant autour du Saint-Père. Aujourd'hui les cardinaux, quand ils sont avec le Pape, ne délibèrent plus ; ils obéissent. Représentants du sénat romain, ils sont devenus dans la décadence pontificale ce que devint le sénat dans la décadence romaine, c'est-à-dire peu de chose, et il ne font acte d'autorité qu'en une circonstance : quand un pape meurt, ils se donnent un autre maître. Et encore, on assure que souvent le Saint-Esprit est parmi eux pour les aider.

Les congrégations ont été créées par Sixte V, le 22 janvier 1587. Leur nombre a varié suivant

les règnes et les révolutions. Les dernières suppressions remontent à 1870 et à la chute du pouvoir temporel. Ainsi a fini la célèbre *Consulta*, qui fut le Conseil d'Etat et de la cour de cassation du pouvoir pontifical. Elle avait été instituée par Paul IV, un Caraffa, qui avait chassé de Rome toute sa famille pour gouverner honnêtement.

Vingt congrégations se partagent aujourd'hui le labour de l'Eglise. Chacune est présidée par un préfet et compte plusieurs cardinaux, assistés de consultants et d'employés pris dans le clergé.

Chaque cardinal, résidant à Rome, doit faire partie de quatre congrégations que le pape choisit suivant les aptitudes et les études de l'émittance.

Les convocations sont encore faites avec l'ancien cérémonial. En *cursor* (huissier) remet aux princes de l'Eglise un billet signé du cardinal préfet et scellé à ses armes.

En même temps arrive le dossier des affaires à traiter, pieusement lié par des rubans de soie, rouge ou violette, suivant la *férie*.

La première des vingt congrégations, première par son importance et le sombre éclat de son passé, s'appelle " l'Inquisition romaine et universelle." Comme tout diminue, même les étiquettes, on l'appelle maintenant du nom plus modeste de " Saint-Office." Son rôle est de condamner les doctrines dangereuses ou hérétiques ; elle a même des prisons où elle enferme de pauvres moines ou de malheureux abbés qui ont au préalable consenti à recevoir ce châtement. Que diraient les grands inquisiteurs du passé s'ils voyaient l'Eglise réduite à solliciter de ses justiciables la permission de les mettre en prison.

Le " Saint-Office " a aussi la mission de pourvoir aux besoins des conversis ; car l'Eglise nourrit ceux qui lui viennent de loin.

La *Consistoriale* ou *Sagra Visita* prépare la matière des travaux du Consistoire. Elle concède le *pallium* et les dignités ecclésiastiques qui ne comportent pas de juridiction.

La *Visite apostolique*, fondée par Clément VII, a des pouvoirs limités par l'enceinte de la Ville Eternelle. Elle surveille l'exécution des règles canoniques dans les églises et elle essaye parfois

d'atténuer les abus. Le travail de cette congrégation a été simplifié par la spoliation des œuvres pieuses, dont le gouvernement italien a pris le contrôle et la caisse.

La congrégation des *Evêques et Réguliers* juge les appels portés contre les décisions des évêques. C'est le refuge judiciaire des abbés agités. Là aussi se règlent les difficultés entre les évêques et les communautés religieuses. Jamais la France n'a reconnu les décisions de cette assemblée en vertu du principe que les évêchés ne peuvent pas avoir d'enclaves.

Le *Concile* veille à l'intégrité des règles établies par le concile de Trente et interprète les cas douteux. Les évêques lui adressent les rapports sur l'état des diocèses. Le concile traite aussi des annulations de mariage, c'est-à-dire du divorce caché sous un faux nez.

Viennent ensuite cinq congrégations annexes, magnifiques débris du passé, dont le rôle est de figurer dans le musée de l'Eglise. La congrégation de *l'état des réguliers* devrait maintenir les ordres religieux dans l'observance de leur règle.

La *discipline régulière* s'est suicidée dans les bras de la congrégation des évêques.

La congrégation de l'*Examen* soumet à des compositions de droit et de théologie les prêtres italiens appelés à l'épiscopat.

La congrégation de la *Résidence* tient la main à ce que les évêques restent dans leur diocèse et n'encombrent pas trop souvent les palais du Vatican.

L'*Immunité ecclésiastique* git enterrée sous cette phrase de la *Gerarchia* : " Par disposition de sa sainteté, cette congrégation est supprimée provisoirement." Ne troublons pas le tombeau où dorment les libertés de l'Eglise.

Nous voici revenus aux grandes congrégations à celles qui agissent sous la férule pontificale : la *Propagande* a pour champ d'action les deux tiers du monde. Sa juridiction embrasse tous les pays non catholiques. Elle nomme directement les évêques de mission. Elle dirige un séminaire et une librairie célèbres. Son influence est universelle. Elle est riche des millions de la France et ces millions sont entre les mains

d'un cardinal-préfet, né Allemand, dévoué à l'Allemagne, le cardinal Ledochowski.

L'*Index* représente la plus discutée des autorités de l'Église. Cette congrégation inscrit à son catalogue les livres contraires à la foi, aux mœurs, et aux canons. Elle délivre aussi l'autorisation de lire les livres qu'elle a condamnés.

Les *Rites* forment la plus riche des congrégations. Là sont examinés au plus haut prix les procès de béatification et de canonisation : si l'on avoue que pour faire un saint, il faut que sa famille ou son pays dépensent des centaines de mille francs, on indiquera les bénéfices de cette congrégation. Elle surveille aussi l'unité liturgique, au plus grand profit des éditeurs allemands, toujours favorisés.

La congrégation des *Indulgences et reliques* donne gratuitement les reliques et en règle le culte. Par surcroit, elle vent les indulgences et quelques autres accessoires,

La *Fabrique de Saint-Pierre* ne s'occupe pas seulement, comme son titre l'indique, des affaires de la grande basilique. Elle est chargée de tout ce qui concerne les legs pieux et les messes à célébrer.

La congrégation des *Études* forme le haut conseil de l'instruction publique pour les universités de Rome et du domaine de Saint-Pierre.

Le *Cérémonial* détermine les préséances et l'étiquette.

Les *Affaires ecclésiastiques extraordinaires* traitent des intérêts catholiques dans les questions internationales, parmi les sinuosités de la diplomatie:

Enfin, la *Congrégation de la Lorette* est la première affaire de pèlerinage montée en actions à capital variable. Cela serait le thème d'un long article.

Telle est l'administration générale de l'Église. Quand Jésus de Nazareth mourut pour les âmes sur le Golgotha, il ne se doutait peut-être pas que les successeurs des apôtres deviendraient des chefs de bureaux, semblables aux marchands chassés en vain du temple par l'impuissance du fouet divin.

JEAN DE BONNEFON.

Les Abyssins a travers Paris

La visite des principaux monuments parisiens les a beaucoup intéressés ; mais pas autant que les églises.

— Très beau ! très beau ! se sont-ils écriés, en visitant Notre-Dame, Saint-Eustache, la Trinité.

Les vitraux, surtout, leur ont paru curieux, et ils semblaient ne pas s'expliquer comment on arrivait à dessiner si nettement des personnages sur du verre.

Et l'élévation des édifices, la décoration, tout le côté " mise en scène " sollicitait leur attention.

A Saint-Eustache, l'un des ambassadeurs demandant pourquoi on avait disposé un " escalier " au milieu de l'église, son aimable interprète lui expliqua que c'était la chaire.

Au bois de Boulogne, par exemple, leur enthousiasme a été sans bornes. Tout le long de la promenade nous racontait M. Mondon, ils ont paru transportés d'admiration.

Puis ces grandes avenues, ces cascades, ces lacs les ont rendus rêveurs.

Mais il ne faudrait pas croire qu'ils soient restés insensibles à nos spectacles parisiens. Ils ont passés une des dernières soirées au théâtre Mari-guy et, plus d'une fois, se sont pris à sourire aux grâces de ces demoiselles du corps de ballet.

Georges Nevil, frère du grand comte de Warwick, le jour de son installation dans son archevêché d'York, en 1740, donna à la noblesse, au clergé et aux notables du pays, une fête où l'on consumma : 300 tonnes de bière, 104 tonnes de vin, 1 muid de vin épicé, 18 bœufs gras, 6 bœufs sauvages, 100 porcs, 300 veaux, 3,000 oies, 3,000 chapons, 100 paons, 200 grues, 200 chevreux, 2,000 poulets, 4,000 pigeons, 4,000 lapins, 204 butors, 4,000 canards, 400 hérons, 200 faisans, 500 perdrix, 4,000 bécasses, 100 courlis, 100 cailles, 4,200 chevreuils, daims, etc. 155 pâtés chauds de venaison, 4,000 pâtés froids, 1,000 plats de gelée, 2,000 flancs chauds, 4,000 flancs froids, 400 tartes, 300 brochets, 300 brè-

mes, 8 veaux marins, 4 marsouins. Il y avait 1,062 cuisiniers et 515 marmitons.

Deux jours après, le matin, on trouva sous le portail d'une église d'York, une pauvre femme morte de faim avec un enfant sur son sein.

LE DIEU DES ARMÉES

M. Ireland, archevêque de Saint-Paul de Minnesota, aux Etats-Unis, vient de prononcer à l'occasion des victoires américaines, une allocution où nous remarquons ce paragraphe suggestif :

“Glorifions et remercions Dieu. Il nous bénit dans la guerre que poursuivent actuellement nos armées. Une nouvelle Amérique a surgi. Une nouvelle ère a lui dans notre histoire. Celle qui était l'enfant d'un siècle est devenue la nation géante, dont les bras atteignent au delà de ses vastes continents, à travers les océans lointains. En vérité, Dieu l'a bénie. L'Amérique triomphe pour que la liberté populaire puisse triompher et qu'un nouvel ordre de chose se lève pour toute l'humanité.”

Nous sommes peu touchés de cette phraséologie, et nous n'y voyons qu'une preuve de la flexibilité du catholicisme. Les prêtres qui promettaient à l'Espagne la bénédiction du Dieu des armées, auront seuls à y redire.

CEUX QUI ONT DES OREILLES

Entendent partout chanter les louanges du BAUME RHUMAL le seul remède vraiment efficace contre les affections de la gorge et des poumons. 25c. partout.

111

A NOS LECTEURS.

Nous serions reconnaissants à ceux de nos lecteurs, qui ne conservent pas la file du RÉVEIL, de bien vouloir nous renvoyer le No 185.

LA DIRECTI

Les processions en France

En interdisant les “processions” à Poitiers, le maire de cette ville avait-il abusé de ses pouvoirs, ainsi que le prétendaient un certain nombre de curés signataires d'un recours devant le Conseil d'Etat ?

La réponse ne s'est pas fait attendre. Elle n'était pas douteuse, d'ailleurs.

Le Conseil d'Etat a rendu récemment son arrêt, et un décret du ministre de l'Intérieur vient de rejeter les prétentions de MM. les curés de Poitiers.

Certes, nous ne sommes pas des admirateurs de cet instrument de règne que l'on nomme le Concordat. Nous ne demanderions pas mieux que d'en discuter l'abrogation. Mais, enfin, il existe, et tant qu'il existera, l'Eglise catholique devra se souvenir de celui de ses articles qui interdit les cérémonies religieuses hors des édifices consacrés au culte catholique, dans les villes où il y a des temples destinés à différents cultes.

En outre, dans l'état actuel de la législation, il est impossible de contester à un maire le droit d'interdire toute manifestation de nature à gêner la circulation ou à provoquer des désordres.

Le maire de Poitiers a donc agi dans les limites des attributions de police qui lui sont conférées par la loi municipale, et en se conformant au texte même du Concordat.

La consultation du Conseil d'Etat et le décret ministériel qui en est la conséquence mettront-ils fin aux controverses passionnées que soulève, depuis tant d'années, cette question des processions ?

En droit, et en l'espèce, il n'y a plus, assurément, matière à discussion.

Mais en fait, et, surtout, si nous généralisons, il doit être permis de penser que le dernier mot n'est pas dit en matière de “manifestations sur la voie publique”. On peut rêver, assurément une liberté plus grande. L'essentiel serait — si cette liberté plus grande nous était accordée — de ne pas en faire abus. Toutes les fautes se payent, un jour ou l'autre. Et l'Eglise catholique nous permettra bien de lui dire, sans passion

aucune, qu'elle a commis maintes fautes en matière de processions. Nous nous rappelons le temps où le clergé catholique régnait en maître dans les rues de nos villes de province, où l'armée était à sa discrétion, où il faisait étalage des hauts fonctionnaires attelés à ses bannières, où il n'était pas possible à un passant de rester debout et couvert devant le "Saint-Sacrement", et où de candides voix de jeunes filles nous invitaient de rétablir le pouvoir temporel des Papes. Oui, nous avons connu tout cela, Et c'est de tout cela — et de quelques autres choses encore — que sont mortes les processions.

Il faut que l'Eglise catholique en fasse son deuil.

Elle va crier bien haut, nous n'en doutons pas, à la persécution.

Mais elle criera dans le désert !

Nous savons, par expérience, qu'elle se considère comme persécutée chaque fois qu'on ne lui permet pas de transformer une liberté en un instrument d'oppression morale ou matérielle.

FETE DE CHARITE

SAYNÈTE.

MONSIEUR, trente-huit ans. — MADAME, trente ans. — Mme LEBARDIN, couturière. LA FEMME DE CHAMBRE. TOM, jeune caniche.

(Dans la chambre à coucher de Madame. — Huit heures et demie du soir. — Madame, assise. — Monsieur debout. — Tom va et vient pendant la conversation.)

Monsieur. — Quelle est cette plaisanterie ? Vous ne voulez plus aller aux Français ? Je vous prie d'observer que j'ai mis mon habit noir.

Madame. — Vous êtes très bien en habit noir. Conservez-le, cela me fera plaisir.

Monsieur. — Enfin, que contient ce petit bleu qu'on vous a remis après dîner, et qui vous empêche d'aller au théâtre quand nous l'avons décidé formellement ?

Madame. — C'est un mot de ma couturière. Le

voici, vous pouvez le lire. Elle va venir à neuf heures.

Monsieur. — A neuf heures du soir ?

Madame. — De ce soir, dans vingt minutes elle est très exacte.

Monsieur. — Vous ne ferez, j'espère, aucune difficulté d'avouer que neuf heures du soir est une drôle d'heure pour conférer avec une couturière ?

Madame. — Elle vous parait drôle parce que vous ne réfléchissez pas et que vous ne savez pas les choses. Nous avons une fête de charité dans huit jours, n'est-ce pas ?

Monsieur, *ricanant*. — On ne parle que de ça dans les journaux.

Madame. — Au profit des inondés du Centre. Trois départements sont envahis par les eaux. Si n'ignoriez pas la géographie, comme d'ailleurs toutes les sciences en général, vous n'en seriez point surpris. Le centre de la France va en pente...

Monsieur. — Oh ! oh ! en êtes vous sûr ?

Madame. — Oui, cher Monsieur, il va en pente, et dès qu'arrive la saison des pluies, les fleuves grossissent, débordent...

Monsieur. — C'est excessivement intéressant. D'où tenez-vous ces curieux détails ?

Madame. — Je les ai appris au pensionnat, à l'âge de six ans. Je savais déjà, à six ans, presque tout ce que vous savez à présent. De plus, je les ai entendu répéter au Comité par un homme qui est légèrement plus savant que vous...

Monsieur. — Diable !

Madame. — Par M. Jules Simon, qui est notre président. Vous êtes peut être plus savant que lui ! E lorsqu'un homme de la valeur de M. Jules Simon se place à la tête d'une œuvre, c'est qu'apparemment cette œuvre a quelque raison d'être. Vos ricanements, ni vos facéties n'y font rien. Il y a en ce moment, dans Paris, un élan de charité admirable, et je suis fier d'y être associé. Chacun comprend l'humanité à sa façon : vous, vous êtes l'ornement de la Société Protectrice des Animaux, et votre ambition est de sauver des petits chiens dans la rue ; moi...

Monsieur, *sèchement*. — Evitez-moi vos railleries habituelles sur une Société dont vous ne soupçonnez ni l'importance ni le rôle social.

Madame. — Commencez par m'épargner les vôtres sur une œuvre de bienfaisance abritée par le nom d'un homme qui...

Monsieur, *conciliant*. — Allons, ne nous disputons pas... Tu disais que la couturière...

Madame.— Eh bien ! dans la dernière séance du Comité, nous avons reçu de très mauvaises. . . non, de très bonnes nouvelles de l'inondation. Les pluies ont cessé, il fait un temps superbe, les eaux se retirent, et dans huit jours il n'y aura peut-être plus un seul inondé. Vous sentez que dans ces conditions-là, notre fête aurait manqué de prestige, et nous avons décidé de la donner demain soir, pendant qu'il reste encore des victimes. C'est préférable pour l'élan. . . Alors j'ai écrit à ma couturière de se dépêcher, et elle m'a répondu qu'elle m'apporterait ma robe à neuf heures. Voilà. . . Je l'essayerai devant vous, si cela peut vous être agréable.

Monsieur.— Certes !

Madame.— Vous vous tiendrez bien tranquille, pendant cette opération, assis sur ce fauteuil. Gardez votre chien entre vos jambes, et tâchez qu'il ne vienne pas nous embarrasser. Il est très joli, votre chien, mais encombrant dans une chambre à coucher. . .

Monsieur.— Ici, Tom ! mon pauvre Tom ! Un épagneul magnifique. . . Ne bougez plus, Tom ! Vous voyez ma chère, il obéit. Il a une intelligence d'homme, cet animal.

Madame.— A peu près, oui. (*On sonne.*) C'est Mme Lebardin avec ma robe.

Entre la couturière. La femme de chambre lui apporte un grand carton.

Madame Lebardin, *mise simple, air distingué.*
— Madame, Monsieur. . . Ayez la bonté, mademoiselle de déposer le carton, là, sur cette table. Je vous remercie, je me charge du reste. [*Elle déploie la robe pendant que Madame enlève la sienne. La couturière s'approche d'elle et vérifie si le corset est bien ajusté.*]

Monsieur.— Oh ! oh ! Voici une robe somptueuse. . . Peste ! quels volants !

Madame, *haussant les épaules.*— Des volants !

Monsieur.— Je le croyais. Ne m'en veuillez pas de mon erreur, madame Lebardin. La robe est délicieuse, c'est l'essentiel. C'est une belle robe de bal.

Madame.— Ce n'est pas une robe de bal.

Madame Lebardin, *Essayant la robe à Madame.*— (*Elle étouffe un léger rire.*)

Monsieur.— Ce n'est pas une robe de bal ? Elle en a l'air. . .

Madame.— Retenez votre chien. On dirait qu'il veut s'échapper. Ainsi, vous supposez que je pourrais mettre cette robe-là dans un bal ? (*Elle et Mme Lebardin rient franchement ensemble.*)

Monsieur.— Où la mettez-vous donc ?

Madame, *continuant à rire.*— Mais à la fête de charité, mou ami. . .

Monsieur.— Et puis ?

Madame.— Vous rappelez-vous la robe que je portais l'hiver dernier à la kermesse. . . en l'honneur des victimes de ce fameux incendie dans l'Amérique du Sud ?

Monsieur.— Parfaitement. Elle était bleue. Au fait, qu'est-elle devenue ? Je ne vous l'ai jamais revue. . .

Madame.— Elle est devenue ce que deviendra celle-ci. Ce genre de robe ne se porte qu'une fois.

Madame Lebardin.— Et encore !

Monsieur.— Fichtre !. . .

Madame.— Il serait tout à fait ridicule de porter la même robe pour deux catastrophes différentes. Telle robe convient pour un incendie, qui serait déplacée pour une inondation, et une fête que l'on donnerait à la suite d'un grand accident de chemin de fer comporterait une autre espèce de toilette. Mme Lebardin vous expliquera cela mieux que moi. [*Se regardant dans une glace haute.*] Il me semble que le corsage est un peu large. . .

Madame Lebardin.— C'est que la glace est mal placée.

Monsieur.— Ce que dit ma femme, madame Lebardin. . .

Madame Lebardin.— Est la vérité pure, et Madame l'explique merveilleusement. Depuis vingt ans que je m'occupe de modes à Paris, j'ai habillé bien des dames pour des fêtes de charité : eh bien ! il n'y a pas plus de ressemblance entre la toilette qui convient à un incendie et celle qui convient à une inondation qu'entre ces deux événements eux-mêmes. Cela ne paraît pas au premier abord, pour les profanes, mais un œil exercé ne peut pas s'y tromper.

Monsieur.— Vous ne faites pourtant pas des robes allégoriques, et je ne vois pas en quoi celles-ci évoquent plutôt l'idée d'une rivière qui déborde. . .

[*Madame haussant les épaules dédaigneusement.*]

Madame Lebardin.— Pour vous, Monsieur, non, en effet.

Madame.— Vous êtes bien bonne de perdre votre temps à expliquer. . .

Monsieur, *dont le naturel ironique reprend le dessus.*— Du tout, du tout, continuez. J'aime à m'instruire. . .

Madame Lebardin.— D'ailleurs, c'est intraduisible. Je me contenterai de vous dire, monsieur, qu'il y a dans cette robe un je ne sais quoi qui indique que c'est une robe de fête de charité et que cette fête a lieu à la suite d'une inondation....

Monsieur.— Dans le Centre ?...

Madame, *elle enlève la robe et remet celle qu'elle avait au début.*— Vous êtes agaçant à la fin. Appelez donc votre chien, qui tourne autour de nous. Allez, Tom !

Madame Lebardin.— Tenez, regardez cette dentelle, monsieur. Elle est à gauche ; pour un incendie, il l'aurait fallu à droite. Pourquoi ? me demanderez-vous. Je l'ignore, je suis incapable de le délinir, mais toutes les femmes le comprendront... Avant de travailler, je lis et relis avec soin le récit de l'accident, je m'imprègne de la catastrophe...

Madame.— Et vous faites des chefs-d'œuvre. Votre robe est un chef-d'œuvre...

Monsieur.— Il me semble que je suis inondé.

Madame.— Outre que cette plaisanterie est stupide, monsieur, elle est fort déplacée en présence de Mme Lebardin. Excusez-moi, ma chère madame Lebardin. Mon mari a une façon particulière de pratiquer la charité, et il n'entend pas la nôtre. Il ne protège que les animaux. L'autre jour, il a sauvé la vie d'un caniche âgé d'un an qui allait être écrasé par un omnibus.. Ça lui a valu une médaille d'honneur.. Il en est beaucoup plus content que s'il avait empêché une famille entière de mourir de faim.

Monsieur, *piqué.*— Je vous serais obligé de ne pas prolonger cette conversation.

Madame Lebardin, *très ennuyée.*— Je me retire... La robe est à la perfection... Madame, monsieur.

Madame, *sonnant la femme de chambre.*— Reconnaissez Mme Lebardin, Julie. (*Monsieur et Madame restent seuls.*)

Monsieur, *après un instant de silence. Colère concentrée.*— Vous me ferez le plaisir, dorénavant, ma chère amie, d'éviter ces sortes d'explications devant vos fournisseurs. De qui avous-nous l'air ?...

Madame.— Il ne fallait pas vous mêler de choses qui ne vous regardent pas, et ma couturière est habituée à plus de considération de la part de ses clients. Toutes les femmes se font faire des robes pour des fêtes de charité. En revanche, il y a peu d'hommes aussi insupportables que vous avec leurs animaux. Je ne sors

plus dans la rue avec vous, à cause de cette rage de faire dresser des procès verbaux aux cochers....

Monsieur.— Qui martyrisent leurs chevaux. Je considère cela comme un devoir.

Madame.— Quand je pense que vous vous êtes jeté sous les roues d'un omnibus pour sauver un caniche... Vous avez tout bonnement sacrifié votre femme, votre famille à vos manies. Car enfin, vous auriez pu être écrasé vous-même. Il est vrai que votre Société vous a décerné une médaille d'honneur. C'est bien flatteur pour moi ! Vous ne vous imaginez pas à quel point je suis charmé d'avoir épousé un homme qui obtient des médailles d'honneur de la Société Protectrice des Animaux !..

Monsieur.— Je ne veux pas revenir sur cette histoire pour la dixième lois. J'aime les animaux, certainement : mais je ne me croirais pas le droit de risquer ma vie pour sauver un chien. Je ne me suis donc pas précipiter sous les roues de l'omnibus, je vous l'ai dit et redit assez souvent. Le chien, avec l'instinct admirable qui caractérise ces bêtes, se voyant sous les pieds des chevaux, n'avait pas fait un mouvement, et l'omnibus avait passé sans le blesser... J'ai bondi vers lui quand l'omnibus était déjà parti : je ne courais donc aucun risque d'être écrasé...

Madame.— Alors, qu'est-ce que c'est que cette médaille ?

Monsieur.— C'est une médaille d'honneur.

Madame.— Et pourquoi vous l'a-t-on donnée ?

Monsieur.— Je suis un des membres les plus assidus... La Société cherchait depuis longtemps une occasion de me décerner une médaille d'honneur...

Madame, *froidement.*— Autant dire que vous l'avez usuré.

Monsieur.— Si je soupçonnais que vous sachiez la valeur des mots que vous prononcez, je me fâcherais... je préfère me retirer...

Madame.— Au revoir. N'oubliez pas d'emmener ce grotesque animal.

Monsieur.— Ici, Tom !

Madame.— Veux-tu bien ne pas te frotter contre ma robe ! Il ne manquerait plus que ça !

Monsieur.— Quel dommage ! Une si belle robe ! Une robe pour faire honneur aux inondés du Centre. Ah ! ils ne connaissent pas leur bonheur les inondés du Centre !

Madame.— Vous avez bien commandé un habit noir tout neuf quand on vous a décerné cette

fameuse médaille... pour avoir vu passer un omnibus sur un petit chien !

Monsieur, *pâle*.— A propos, vous ne comptez pas sur moi pour vous accompagner demain soir ? Cette robe est du plus mauvais goût²— j'aime autant vous le dire tout de suite — et il ne saurait me convenir de me montrer en public avec une femme ainsi fagotée.

Madame, *nerveuse* — Je ne tiens pas le moins du monde à ce que vous m'accompagniez, et je n'ai que faire de votre opinion sur mes toilettes (à Tom qui s'approche.) Tom ! veux-tu t'en aller. [*Elle le menace de la main.*]

Monsieur. — Je vous défends de battre ce chien !

Madame. — Je ferai ce qu'il me plaira.

Monsieur. — Si vous levez la main sur ce chien je déchire votre robe en morceaux, vous m'entendez ! [*Il froisse la robe de la main.*]

Madame, *exaspérée*. — Monsieur ! vous... ma robe... pour ce misérable animal... Voilà un geste dont vous vous repentirez. [*Elle sonne avec acharnement.*]

La femme de chambre *arrivant*. — Madame ?

Madame. (*Elle lui dit quelque chose à l'oreille, puis tout haut.*) — Dépêchez-vous et dites que c'est pressé. [*Elle arrange la robe.*]

Monsieur, à *part*. — J'ai peut-être été trop loin. [*Haut*] Mon amie, voyons...

Madame. — Ah ! ah ! nous allons rire...

Monsieur. — Mon amie...

Madame, *riant nerveusement*. — Nous allons bien rire, laissez-moi.

Monsieur. — Qu'avez-vous dit à Julie, à l'oreille ?

Madame. — Vous désirez le savoir. Je lui ai dit d'aller chez le pharmacien et de se dépêcher de revenir.

Monsieur. — Et quoi faire chez le pharmacien ?

Madame. — Chercher une boulette, une gentille petite boulette pour Tom... pour votre chien qui m'agace, qui m'horripile et à qui je l'offrirai un de ces jours. [*La femme de chambre rentre et remet à Madame un petit paquet.*]

Monsieur, *blême*. — C'est ça la boulette ?

Madame. — Oh ! ne craignez rien, ce n'est pas pour ce soir.

Monsieur, *menaçant*. — Donnez-moi cette boulette.

Madame, *raillant*. — Ce bon Tom !

Monsieur. — Donnez-moi cette boulette. [*Il s'avance vers sa femme.*] Donnez-la moi, ou je vous l'arrache. [*Il saisit le bras de sa femme qui laisse tomber la boulette en se débattant.*]

Madame. — Ah ! mon Dieu... La boulette est par terre... Dépêchez-vous... Ramassez-la... [*Tom, apercevant un objet rouler sur le tapis, le flairer et le gobe.*]

Monsieur. — Où, où ?

Madame. — Il l'a mangée ! Ah ! pauvre Tom ! Mon Dieu, mon Dieu ! [*Elle s'assied en fondant en larmes.*]

Monsieur. (*Il entraîne le chien dans une pièce voisine, revient au bout d'une minute et d'une voix grave :*) — Tom est mort !

Madame, *balbutiant et pleurant*. — Oh ! mon ami... c'était pour rire... Ah ! quelle horreur ! Je voulais te faire peur seulement... Pauvre Tom ! Jamais je ne lui aurais donné la boulette, tu le sais bien... Je ne suis pas méchante... Tu me crois, dis ?...

Monsieur, *consolé*. — Bah ! il est mort, n'en parlons plus... Et ne te mets pas dans états pareils. [*Il l'embrasse.*]

Madame. — Dire que Tom ne serait pas mort, si tu n'étais pas membre de la Société Protectrice des Animaux !

Monsieur. — Est-ce drôle ! [*Il l'embrasse.*]

Madame. — Et quand à cette fête de demain, je n'irai pas, mon ami, je te jure je n'irai pas...

Monsieur. — Je vais donner aussi ma démission... Je m'en moque au fond, des animaux...

Madame. — Et moi des incendiés !

ALFRED CAPUS.

IL NE TIENT QU'À VOUS

De vous guérir vite et bien si vous avez quelque affection de la gorge et des poumons. usez du BAUME RHUMAL, c'est le seul remède vraiment efficace. 106

Une bouteille de BAUME RHUMAL de 25c contient seize doses, et avec deux ou trois doses on peut souvent éviter les plus grandes complications dans les cas rhume. 100

L'ART MUSICAL

SOMMAIRE DU NUMERO
D'AOUT

TEXTE : De la justesse — Benjamin Godard — Orchestres virtuoses — Nos musiciens — La musique d'orgue et les organistes italiens — Réflexions musicales d'un philosophe chinois — Une précieuse relique de Mozart — Un curieux autographe de Berlioz — La première partition de Siegfried Wagner — Au sabre rouge — Les lettres inédites de Beethoven — La musique — Les "Musical Schools" de Londres — Notes et informations — Mlle Victoria Cartier — Rodolphe Plamondon — Rosario Bourdon — Les disparus — Correspondance d'Europe — Correspondance d'Amérique — Canada — De l'effet de la musique sur les animaux — Instruments — Vieux Instruments — Réhabilitation des cloches.

MUSIQUE : L'Adieu, *Th. Dubois* — Sentier fleuri, *Franz Hitz*.

VIGNETTES : Benjamin Godard — P. J. A. Tremblay — Mlle Victoria Cartier.

ABONNEMENTS :

Un an	{	Ville.....	\$1 15
		Campagne....	1 00
En dehors du Canada et			
des Etats-Unis.....			1 25
Le numéro.....			0 15

Adresser les abonnements :

Boite Postale 2181, ou, 1676
rue Notre-Dame, Montréal.

PERTE DE LA VOIX

Après une Sévère Bronchite
GUÉRIE PAR L'USAGE DU

Pectoral-Cerise d'Ayer.

LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

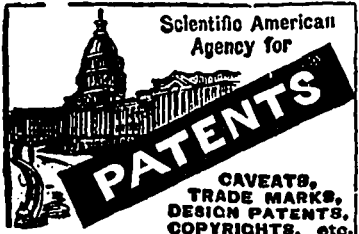
"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. J'en mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaisant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer." — E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication. Petersburg, Va.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Médaille d'Or a l'Exposition de Chicago.



For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 Broadway, New York.
Oldest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before
the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the
world. Splendidly illustrated. No intelligent
man should be without it. Weekly, \$3.00 a
year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO.,
Publishers, 361 Broadway, New York City.

Wanted—An Idea Who can think
of some simple
thing to patent?
Protect your ideas: they may bring you wealth.
Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys,
Washington, D. C., for their \$1,000 prize offer
and list of two hundred inventions wanted.